

LE DÉFI LECTURE

Un livre vous a plu ? Participez au Défi lecture en le partageant.

Cet exercice pourra, après évaluation, être présenté au juge d'application des peines en vue de l'octroi de remise de peine supplémentaire.

Cette présentation pourra aussi être publiée dans le *CVI mag* et mise en avant à la bibliothèque.

Il vous faut :

☞ en parler à votre Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP)

☞ choisir un livre

☞ le lire

☞ préparer une présentation de cette lecture (texte, dessin, autre)

☞ la présenter.

La bibliothécaire peut vous accompagner dans votre choix et dans la réalisation de votre présentation.

Pour toute information et pour participer au Défi lecture, adressez-vous à votre Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

VOTRE DÉFI LECTURE

Vous participez au Défi lecture :

☞ après avoir lu le livre choisi

☞ merci de remplir cette fiche librement

☞ remettre la fiche à la bibliothécaire et lui présenter votre démarche.

Prenez le temps de développer votre pensée et d'expliquer ce que vous avez ressenti, appris...

Vous pouvez, par exemple, nous indiquer pourquoi vous avez choisi ce livre, quel est son sujet, ce qu'il vous a apporté, noter quelques citations qui vous ont plu, quelles réflexions/questionnements cela a provoqué en vous, etc.

NOM :

Prénom :

N° écrou :